

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 10

Artikel: Une action exemplaire : la conservation du patrimoine fortifié de l'axe du Saint-Bernhard
Autor: Rapin, Jean-Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346189>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une action exemplaire: la conservation du patrimoine fortifié de l'axe du Saint-Bernard

Voici en effet une action tout à fait exemplaire! En 1992, une dizaine de bénévoles – qui investissent même une partie des fonds nécessaires – fondent l'Association Pro Forteresse. Son but essentiel: entreprendre la sauvegarde de l'ensemble du dispositif fortifié réalisé lors de la Seconde Guerre mondiale sur l'axe du Grand-Saint-Bernard, ni plus, ni moins...

■ Lt-col Jean-Jacques Rapin

Il faut saluer la vision courageuse et intelligente, tout comme l'enthousiasme mobilisateur qui animent cette Association, cela à des titres très divers. Tout d'abord, parce que l'axe du Saint-Bernard, par son importance historique et stratégique, a toujours eu une dimension européenne, lié qu'il est à la tradition millénaire de l'abbaye de Saint-Maurice. Ensuite parce que les 56 ouvrages – l'Association est déjà parvenue à en acquérir 41 – répartis dans la région des Dranses, entre le col du Saint-Bernard, le massif du Mont-Blanc et celui des Combins, représentent une valeur patrimoniale irremplaçable.

On trouve là un témoin très fort de cette volonté de défense (si malmenée ces dernières années par ceux qui prétendent «relire» notre histoire) que le concept du Réduit a si bien in-

carné, depuis le Rapport tenu par le général Guisan au Rütli, le 25 juillet 1940, un mois jour pour jour après l'effondrement de la France et sa demande d'armistice.

Prendre en compte l'ensemble du dispositif fortifié – l'idée de l'Association – nécessite de gros efforts, car il eût été plus simple de s'intéresser à un seul ouvrage représentatif. Elle a l'avantage de mettre en évidence la conception de base du système et, surtout, elle démontre clairement le souci de la profondeur réalisée sur l'axe: depuis la frontière italienne jusqu'à la région de Sembrancher (soit sur environ 25 km), pas moins de 56 ouvrages d'infanterie et d'artillerie et 15 cabanes militaires! Profondeur que renforce encore l'étagement en altitude des ouvrages, les uns situés le long des axes du val Ferret et du val d'Entremont, les autres implantés dans les hauts, jusqu'à près de 3000 m.

Plaçons-nous, pour un instant, à une autre échelle. Pour ceux qui ont visité la ligne Maginot, cette formidable barrière fortifiée, en réalité inutilisée par le haut commandement français¹, avait un défaut majeur: son système linéaire. Or, dans le cas qui nous occupe, la défense de l'axe du Saint-Bernard appartient au dispositif d'ensemble de Saint-Maurice, l'un des trois grands môles qui sont la base du Réduit, avec ceux du Saint-Gothard et de Sargans. Comme tel, il illustre on ne peut mieux la profondeur maximum de l'obstacle, recherchée par nos concepteurs, depuis le défilé de Chillon jusqu'au col du Saint-Bernard, au total pas loin de 80 km, dont le franchissement de la ceinture fortifiée de Saint-Maurice...

Dans le secteur des Dranses, des reconnaissances sont menées dès 1927. En 1938, devant la menace bien réelle² de l'Italie fasciste alliée de l'Allemagne nazie, les travaux de forti-

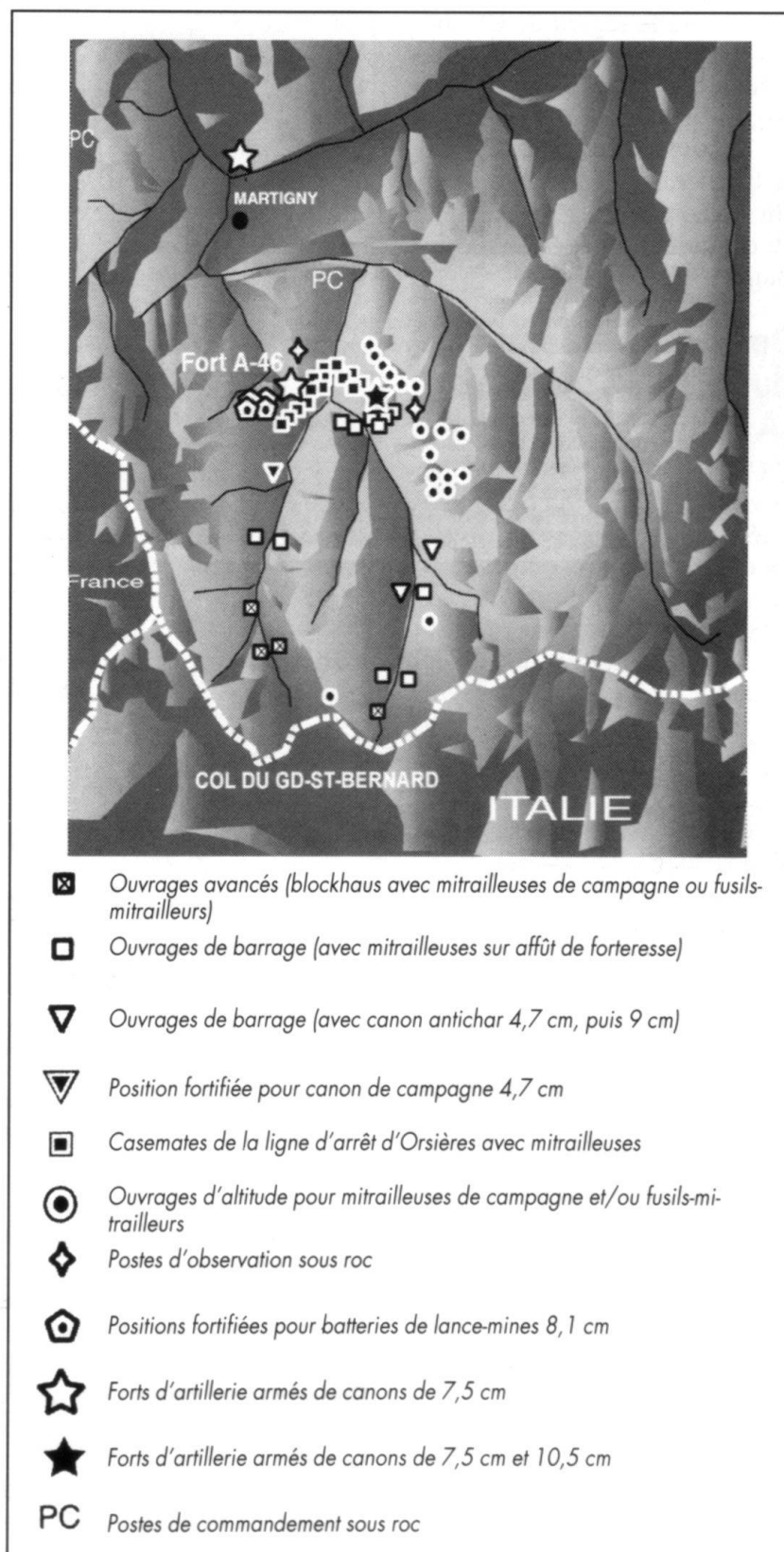
¹ «(...) La ligne Maginot n'a pas trompé ses défenseurs. Tout ce que l'on peut constater, c'est que le haut commandement français ne s'est pas servi de cet outil magnifique (...).» Lieutenant-colonel Rodolphe: Combats dans la ligne Maginot. Saint-Maurice, Brigade de forteresse 10, Association Saint-Maurice, 1974, p. 56.

² «(...) une poussée par la route du Grand-Saint-Bernard et, avec la masse, de Chamonix sur Martigny, permettra de s'emparer rapidement de la vallée du Rhône (...).» Klaus Urner: Il faut encore avaler la Suisse – L'attaque italienne. Genève, Georg, 1996, p. 190.

fication commencent, qui vont durer jusqu'en 1945 et seront poursuivis pendant la guerre froide jusqu'en 1990, les forts étant sans cesse adaptés aux nouvelles formes de combat, en particulier, dans les années 50, au danger atomique. Certains ouvrages seront régulièrement occupés par la troupe jusqu'en 1998.

D'emblée, la cuvette d'Orsières, lieu de convergence des vals Ferret et d'Entremont, barrage naturel puissant, a été considérée comme la position centrale de résistance, puisque près de la moitié des 50 ouvrages de la région y est concentrée.

Le dispositif ainsi conçu présente une grande diversité de types d'ouvrages, en fonction de leur mission et de leur emplacement, sans compter les ouvrages minés en vue de la destruction préventive de certaines portions des axes. Nous empruntons à l'excellente publication de l'Association Pro Forteresse, *Le dispositif fortifié du Grand-Saint-Bernard*³ une carte du secteur comportant une nomenclature de ces types d'ouvrages. On y remarque la présence bien naturelle de l'artillerie de forteresse, car on n'imaginerait pas la défense d'un axe international de cette importance sans un tel appui. Cette artillerie est représentée par le fort de Follatères, dans la cuvette de Martigny, dont les canons de 10,5 cm couvrent la cuvette d'Orsières, celui de Comeire (A-27), armés de 2 batteries à 2 canons de 7,5 cm, l'une battant l'axe routier du



³ Jean-Christophe Moret: *Le dispositif fortifié du Grand-Saint-Bernard*. Martigny, Association Pro Forteresse, 2000.

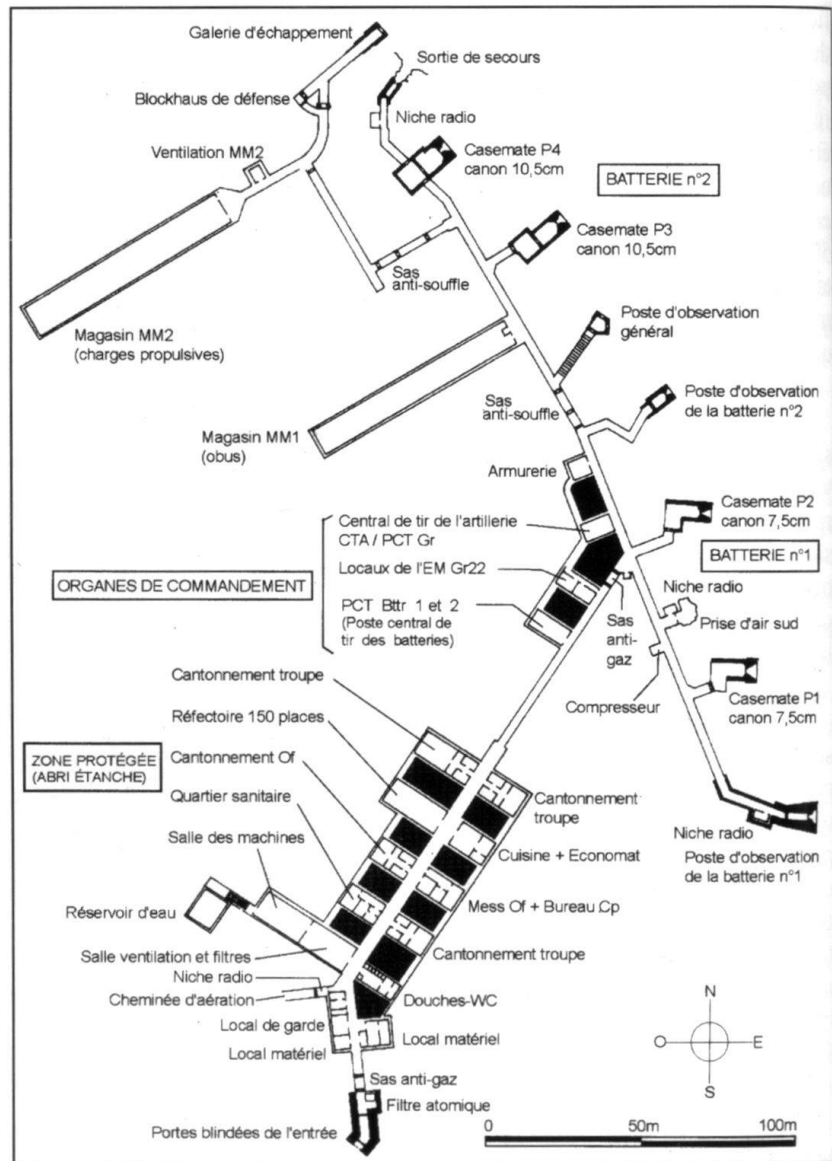
col, l'autre la région de Champex et l'entrée du val Ferret, enfin celui de Champex (A-46), avec 1 batterie à 2 canons de 7,5 cm battant le val Ferret et 1 batterie à 2 canons de 10,5 cm battant aussi l'axe routier du col et le fond de la vallée de Bagnes.

Description sommaire du fort de Champex (A-46)

Ce fort, désormais ouvert à la visite⁴, présente un très grand intérêt, étant donné son excellent état de conservation (il a été utilisé jusqu'en 1998), sa typologie qui donne une bonne idée du système fortifié adopté durant la Seconde Guerre mondiale, et le remarquable travail de présentation qu'y effectue l'Association Pro Forteresse.

Construit de 1940 à la fin 1942, remis à la troupe au début 1943, le fort et ses 600 m de galeries utilisent fort intelligemment le terrain: l'entrée est située sur la contre-pente, masquée par un repli de terre; la légère déclivité générale permet d'obtenir rapidement la couverture de rocher suffisante et, une fois traversées les zones de cantonnement et de commandement, de placer les embrasures des 4 pièces d'artillerie en pleine falaise, dominant la cuvette d'Orsières et leur offrant ainsi la plus grande liberté pour un champ de tir exceptionnel.

Le plan de l'ouvrage d'artillerie de Champex (A-46) est suffisamment clair pour nous dispenser d'explications. Il est



Plan détaillé de l'ouvrage d'artillerie de Champex (A-46)

tiré, lui aussi, de la publication dont nous avons relevé la qualité, tout comme l'essentiel des renseignements de cet article.

Quelques remarques en guise de conclusion

Il est facile de jeter un regard dédaigneux et plein de commiseration sur ces travaux de for-

tification de 1940. Il est un peu plus difficile de s'imaginer le climat de tension et de crainte qui régnait alors. Surtout, au lieu de juger hâtivement, il n'est pas sans intérêt de se pencher sur un cas précis et concret, pas très éloigné de celui qui nous occupe. Nous l'avons présenté ici même⁵. Il s'agit de l'extraordinaire résistance du

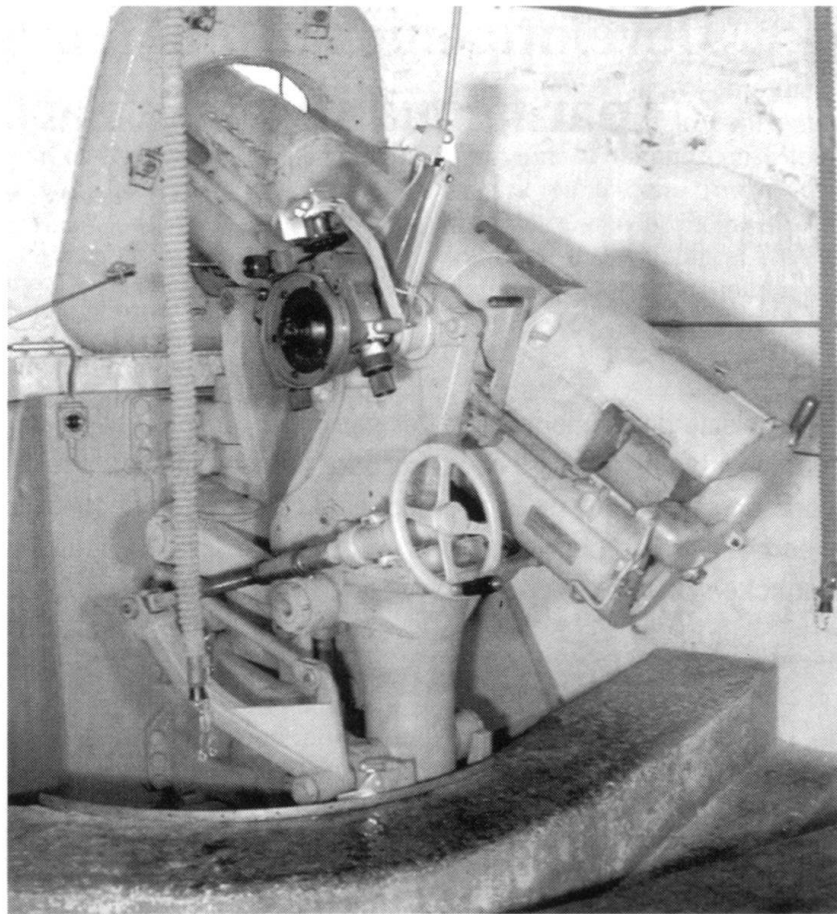
⁴ Office du tourisme de Champex, 1938 Champex. Tél. 027 783 12 27.

⁵ RMS, septembre 1977, p. 438 et suivantes.

petit fort de La Turra, situé à 2601 m d'altitude, qui, avec 50 hommes, 2 mortiers de 8,1 cm et 2 canons de 7,5 cm, sous la conduite d'un chef résolu, le lieutenant Prudhon, a bloqué, depuis le 21 juin jusqu'à l'armistice du 25 juin 1940, le passage du col du Mont-Cenis à toute une division italienne, ne se rendant, sur ordre, que le 1^{er} juillet...

Autre remarque, plus générale. Si un jugement sévère peut être porté sur la non-utilisation par le haut commandement français de la ligne Maginot du Nord-Est, en revanche la ligne Maginot des Alpes, si l'on peut l'appeler ainsi, a joué un rôle décisif, infligeant de lourdes pertes à l'ennemi, comme l'a mis en évidence l'article cité ci-dessus. En 1941, ce rôle décisif avait fait l'objet d'une description dans la RMS, sous la plume d'Eddy Bauer, sans doute pas par hasard, puisqu'il pouvait inspirer la réflexion de nos concepteurs d'alors.

Ce d'autant plus que la conception de la fortification française des Alpes est très proche de celle que nous avons encore sous les yeux sur l'axe du Grand Saint-Bernard, à savoir peu de pièces d'artillerie par rapport à l'infrastructure, mais servants, pièces et munition sous rocher, avec des préparatifs de tir très poussés, pouvant intervenir sans délai dans tout leur secteur avec, à l'avant, une série d'ouvrages



Casemate N° 4 de l'ouvrage d'artillerie A 46: canon 10,5 cm L-42 sur affût à levier en position de tir.

permettant le combat retardateur, armes et canons d'infanterie, eux aussi, protégés du feu ennemi.

On mesure ainsi mieux la valeur de l'action entreprise par l'Association Pro Forteresse. Si nous avons cru bon la présenter ici, ce n'est pas par vaine nostalgie de nos cinq années de commandement du fort de Champex, mais parce qu'une telle attitude commande le res-

pect et la reconnaissance, la reconnaissance que nous pouvons avoir aussi pour nos prédécesseurs de 1940, qui ont manifesté dans cette fortification leur volonté de résistance. Cette attitude est l'incarnation de l'esprit de milice et de l'esprit de service. Rien n'est sans doute plus nécessaire dans les temps que nous vivons.

J.-J. R.